

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

| Nombre de membres | |
|-------------------|-------------------------|
| Effectif légal | Présents ou représentés |
| 38 | 38 dont 4 pouvoirs |

Date de convocation : **06 septembre 2017**
Date d'affichage : **06 septembre 2017**

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Artonne.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Catherine IRLÉS (suppléante de Christian DESSAPTLAROSE), Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absent ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOLINIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 155 : ADHESION AU CENTRE REGIONAL D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (CRAIG)

Rapporteur : Éric GOLD

Le Centre régional d'information géographique est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est de favoriser l'usage et l'accès aux données pour les systèmes d'information géographiques aux collectivités et à leurs groupements.

Le CRAIG dispose d'une base de données géographique qu'elle met à disposition de ses adhérents. L'adhésion (2 092,50 €) permet d'avoir accès à ces ressources, notamment :

- les fichiers fonciers, nécessaires pour le suivi des travaux sur les bases fiscales mis en œuvre par Nord Limagne ;
- les fichiers avec droits (différentes données cartographiques de l'IGN - Scan 25, Scan 50, Scan historique 1950, Scan Etat major, BD carto, BD forêt...) ;
- **la participation gratuite aux formations pour les agents.**

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :


- d'adhérer au CRAIG ;
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

Les crédits afférents à cette décision sont prévus au budget prévisionnel 2017.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 19/09/2017
Le Président,


Marie GOLD



